



Ensemble, nous protégeons l'avenir !

Le prochain développement majeur dans le processus de transition énergétique au niveau européen et mondial est basé sur le carburant du futur, l'hydrogène, qui peut être produit à grande échelle, avec zéro carbone empreinte, en utilisant des énergies renouvelables (énergie solaire ou éolienne), jouant un rôle clé dans tous les domaines économiques et pour toutes les catégories de consommation. L'intérêt pour l'hydrogène ne cesse de croître dans l'industrie, les transports, l'énergie et la construction grâce aux avantages convaincants qu'il peut avoir lorsqu'il est utilisé comme matière première, carburant ou pour le transport et le stockage de l'énergie.

CNCIR S.A. est la seule entreprise en Roumanie membre du Conseil TIC (Testing, Inspection and Certification Council), une organisation internationale de plus de 90 membres, issue de la fusion de CIOI (Confédération internationale des organismes d'inspection) et FIOI (Fédération internationale des organismes d'inspection), dont l'objectif est d'inspirer la confiance mondiale en tant que voix de l'industrie indépendante de test, de l'inspection et de la certification, ainsi que de représenter les meilleures pratiques et les standards les plus élevées en termes de sécurité, de qualité, de santé, d'éthique et de durabilité.

Compte tenu de **la vaste expérience de nos spécialistes dans le domaine des installations et des équipements sous pression fonctionnant avec des liquides et des gaz extrêmement dangereux, CNCIR S.A. vise à s'aligner sur la stratégie européenne pour le développement de l'hydrogène à partir de sources renouvelables, la transition vers un avenir plus durable basé sur H2 et aussi à offrir un soutien aux opérateurs économiques dans tous les domaines d'activité en effectuant des contrôles techniques sur les installations et équipements à base d'hydrogène, ainsi qu'en effectuant des inspections des suprastructures utilisées pour le transport de l'hydrogène du point de production au point d'utilisation** (pipelines, réservoirs de liquides cryogéniques ou réservoirs de tubes gazeux).

Compte tenu de l'expérience acquise dans la fourniture de services de formation professionnelle, l'entreprise organisera les **séminaires et programmes de formation suivants pour le perfectionnement du personnel technique qui exploite des systèmes énergétiques à base d'hydrogène:**

- programmes de formation sur: « *La supervision et vérification des installations de production, de transport, de distribution et de stockage d'hydrogène* »;
- programme de formation sur: « *Les caractéristiques de l'hydrogène, les règlements obligatoires de sécurité et les politiques afférentes, principes et pratiques de travail connexes requis dans l'industrie de l'hydrogène* »;
- programmes de formation organisés dans le but de diffuser les informations et les exigences stipulées dans la législation nationale / européenne, les normes pertinentes ainsi que la manière de leur application au lieu de travail.

Le CNCIR, par l'intermédiaire de l'organisme de certification **CERT du CNCIR**, notifié à la Commission Européenne sous le numéro d'identification « NB 2558 » dans le Journal officiel de l'Union Européenne, ajoutera au portefeuille les services de certification des systèmes énergétiques à base d'hydrogène afin d'assurer la conformité et les services de certification des opérateurs qui examinent les systèmes énergétiques à base d'hydrogène conformément aux spécifications techniques.